

COLLABORATEURS PROFESSIONNELS



Avec une population avoisinant les 90 000 habitants, la Ville de Brossard connaît un essor extraordinaire. Maintenant la douzième ville en importance au Québec, Brossard foisonne de grands projets qui lui procurent une vitalité économique, sociale et communautaire hors du commun. Elle est une municipalité à dimension humaine qui propose un parfait amalgame d'urbanité et de nature. Brossard constitue aujourd'hui un environnement exceptionnel pour vivre, se divertir et y travailler.

Dans ce contexte de forte croissance économique et démographique, la Ville de Brossard se positionne comme un employeur de choix dans la grande région métropolitaine. La culture de notre organisation mise sur l'esprit d'équipe, le respect et la communication. Les employés de la Ville de Brossard sont fiers d'offrir aux citoyens des services de proximité d'une très grande qualité et un milieu de vie unique.

L'Hôtel de ville de Brossard et les immeubles municipaux sont modernes, bien situés et offrent aux employés un cadre de travail extrêmement stimulant et dynamique. Brossard souhaite offrir à ses employés la possibilité de réaliser leurs aspirations professionnelles et de contribuer à un milieu de vie en pleine effervescence. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels.

Venez relever des défis à la hauteur de vos attentes et aidez-nous à façonner le Brossard de demain!

CHARGÉ(E) DE PROJET - DÉVELOPPEMENT DURABLE - DIRECTION DE L'URBANISME

POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET

Sous la responsabilité du chef de division environnement, le chargé de projets - développement durable est responsable de l'analyse, de la planification, de l'organisation, de la coordination avec les autres directions et du suivi des projets en environnement et en développement durable.

PRINCIPALES TÂCHES

- Analyse, planifie, conçoit, dirige et contrôle la mise en œuvre de projets en environnement et en développement durable, demandant des connaissances techniques et professionnelles variées et complexes. Prépare les échéanciers et les budgets nécessaires à leur réalisation;
- Élabore, coordonne, supervise, révisé et assure le suivi, des plans d'action, politiques, règlements et procédures environnementales de la Ville, s'assure de leur conformité avec les lois et règlements existants;
- Coordonne, négocie avec les intervenants internes et externes de la Ville afin d'assurer la planification et la mise en œuvre de projets;
- Agit à titre d'expert-conseil auprès des représentants des autres directions de la Ville;
- Prépare des rapports d'expertise, des études de faisabilité et estime le coût de projets et d'actions, dans le but d'alimenter le budget et le programme triennal d'immobilisation. Compile des statistiques variées et effectue des analyses;
- Formule des recommandations qui sont acheminées au comité consultatif sur l'environnement et le développement durable et au conseil municipal et au comité d'environnement de l'Agglomération de Longueuil;
- Réalise une veille scientifique, technologique, réglementaire et stratégique en environnement. Étudie et maintient à jour ses connaissances des lois, règlements et politiques régissant le domaine de l'environnement;
- Rédige des devis d'appel d'offres, avec la division approvisionnement, assure le suivi de mandats octroyés à des firmes de consultants externes, analyse, évalue et vérifie la qualité technique des documents préparés et fait le suivi budgétaire;
- Encadre et dirige des mandats octroyés à des firmes de consultants externes au niveau technique, financier et administratif au cours des phases de conception et réalisation de projet, en conformité avec les exigences de sa Direction et s'assure du respect des calendriers, des coûts et de la qualité des ouvrages et de la coordination interdisciplinaire;

- Représente la division environnement sur certains comités internes et externes et assure le suivi auprès de la direction des décisions et recommandations prises sur ces comités;
- Forme et supervise du personnel technique et professionnel lors de la réalisation de différents mandats de gestion environnementale;
- Prépare tout dossier inhérent aux enjeux dont il est responsable et le présente au comité consultatif sur l'environnement et le développement durable;
- Planifie, prépare, organise et anime des consultations publiques, au cours desquelles il présente des propositions et des projets;
- Réponds aux plaintes à caractère environnemental et en assure le suivi;
- Effectue au besoin des visites de terrains et de chantiers, des enquêtes et des inspections visant la conformité environnementale;
- Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Diplôme universitaire de deuxième cycle en environnement, biologie, écologie, génie ou toute discipline connexe.
- De quatre (4) années à moins de cinq (5) années d'expérience pour des fonctions et des tâches comparables;
- Habilités en gestion de projet, incluant l'organisation et de planification de plusieurs projets à réaliser simultanément;
- Une très bonne connaissance de la législation et la réglementation en matière d'environnement et dans les domaines connexes;
- Capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse;
- Bonne connaissance du milieu municipal;
- Maîtrise de Word, Excel;
- Bonne connaissance de Outlook, Power Point, MS Project;
- Connaissance fonctionnelle de Accès Cité-Territoire (PG Solution);
- Connaissances professionnelles actualisées;
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Bonne connaissance de la langue anglaise parlée et écrite;
- Connaissance des outils d'évaluation liés à l'aménagement durable, par exemple LEED (un atout);
- Connaissance en gestion des milieux naturels (un atout);
- Aptitude pour le travail d'équipe;
- Posséder du leadership et de bonnes habiletés en communication;
- Démontrer de la créativité dans l'organisation et dans la réalisation de son travail;
- Rigueur, autonomie et flexibilité;
- Posséder un permis de conduire valide.

Le salaire horaire se situe entre 36,46 \$ et 46,50 \$ (évaluation provisoire) et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

Les personnes intéressées pour le poste **EXT-2019-20 Chargé(e) de projet – Développement durable** à la Direction de l'urbanisme sont priées de poser leur candidature au plus tard le **9 avril 2019** en cliquant sur le lien suivant : <https://www.jobillico.com/fr/offre-d-emploi/ville-de-brossard.hPzkJe/charge-e-de-projet-developpement-durable/2651915>

VILLE DE BROSSARD
 Direction des ressources humaines
 2001, boulevard de Rome
 Brossard (Québec) J4W 3K5